CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DIRECTION OPERATION GRAND SITE DE FRANCE

Projet de fermeture et mise en sécurité du sentier du littoral au niveau du cran de Quette présenté par le Conseil départemental du Pas-de-Calais

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Conformément aux articles L123-2 et R123-19-1 du Code de l'Environnement et au L121-24 du Code de l'Urbanisme, il sera procédé à une mise à disposition du public du dossier concernant le projet de sécurisation du bord de falaise au cran de Quette sur le Gris-Nez.

La Maîtrise d'Ouvrage de ce projet est portée par le Conseil départemental du Pas-de-Calais – Pôle Aménagement et Développement territorial - Direction Opération Grand Site de France – ferme d'Haringzelles 62179 AUDINGHEN – 03.21.99.05.70.

Le dossier sera mis à disposition du public à la mairie d'Audinghen – 42 Place du Commandant Ducuing où les intéressés pourront en prendre connaissance du 14 mars au 30 mars 2022 inclus aux jours et heures suivants :

MAIRIE D'AUDINGHEN

Le lundi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Le mardi de 8h00 à 12h30 Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le jeudi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 10h00 à 12h30

Les observations éventuelles sur le projet pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet ou être adressées par écrit au Maître d'Ouvrage en mairie d'Audinghen qui les annexera au registre.

A l'expiration du délai de mise à disposition du public, un bilan sera dressé par le Maître d'Ouvrage à l'autorité compétente. La décision d'autorisation, d'approbation ou d'exécution sera mise en ligne sur le site internet : www.audinghen-capgrisnez.fr et consultable en mairie.